

POINTS DE REPÈRE

| | |
|--------------------|-------|
| CHANCELLERIE | P. 2 |
| DIME | P. 5 |
| DF / DU / DARES | P. 7 |
| COMMUNES | P. 8 |
| POUVOIR JUDICIAIRE | P. 9 |
| POURSUITES | P. 13 |
| FAILLITES | P. 19 |
| REGISTRE FONCIER | P. 22 |
| DÉCÈS | P. 24 |
| LÉGISLATION | P. 26 |

VENDREDI 4 OCTOBRE 2013
N° 078 - 262^e ANNÉE

**LA COMMISSION
DES FINANCES
DU GRAND
CONSEIL**

P. 33

**CONFÉRENCES
LES MIDIS DE L'EUROPE**

P. 33

**ACTIVITÉS EXTRA-
SCOLAIRES 2013-2014**

P. 33

CHF 2.70

PUBLICITÉ

LOCATION DE
**CONGELATEURS
MODULABLES**

DE 14 à 300 M²
ACCES 7j/7 24h/24



Tel: 022.884.86.36
Fax: 022.884.86.37
mail@corazzi.ch

PARAÎT 2 FOIS PAR SEMAINE
LE MARDI ET LE VENDREDI

1+
POUR TOUS

**65 ENTREPRISES
LABELLISÉES**

LIRE EN PAGE 32

PUBLICITÉ

**PRIX STARTER
SENSATIONNELS**

| | | | | |
|---|---|--|---|--|
| PANDA VAN prix net dès 13100.- | FIORINO prix net dès 11990.- | DOBLO CARGO prix net dès 13990.- | SCUDO prix net dès 18990.- | DUCATO prix net dès 20990.- |
|---|---|--|---|--|

D'AUTRES OFFRES EXCEPTIONNELLES CHEZ VOTRE PARTENAIRE FIAT PROFESSIONAL.
DES MODÈLES TOP À DES PRIX TOP
LA PREUVE PAR LES FAITS.

VOTRE PARTENAIRE FIAT PROFESSIONAL SE RÉJUIT DE VOTRE VISITE.

Motor Village
GENÈVE

www.motorvillage.ch
Motor Village Genève
Chemin du Grand-Puits 26
1217 Meyrin
T 022 338 39 00

Votre conseiller:
M. Boileau Nicolas • 022 338 39 39
info.meyrin@fiat.com

LABEL «1+ POUR TOUS»

65 ENTREPRISES LABELLISÉES

Mme Isabel Rochat, conseillère d'Etat chargée du département de la solidarité et de l'emploi, accompagnée de M. Eric Biesel, membre de la direction de la Chambre de commerce, d'industrie et des services de Genève (CCIG) et représentant du comité d'attribution du label «1+ pour tous», a réuni le 26 septembre dernier l'ensemble des institutions labellisées. La conseillère d'Etat tenait à les remercier pour leur contribution à la lutte contre le chômage de longue durée et à leur présenter l'évolution du label.

Plusieurs dizaines de représentants ont répondu présents et sont venus témoigner leur soutien à ce concept. Mme Rochat a également remis le label à quatre nouvelles entreprises: Suva Genève, Pro Entreprise sociale privée, Sedin SA et SCRASA SA. Le nombre d'entreprises labellisées s'élève ainsi à 65, totalisant 105 chômeurs de longue durée ayant pu réintégrer le marché du travail.

A ces 65 entités, Mme Rochat a exprimé toute sa reconnaissance: «65 entreprises qui ont fait le choix du civisme, de la responsabilité et de la solidarité; 65 entreprises qui, en plus de créer des emplois pour notre canton, en plus de payer des impôts – ces impôts nécessaires au financement de notre filet social – se sont engagées activement en faveur de la réinsertion des chômeurs de longue durée, à savoir les personnes restées une année ou plus sans emploi.»

INTÉGRER LA FORMATION DANS LES CONDITIONS D'OCTROI DU LABEL

Le label a été créé pour distinguer les entreprises de tous secteurs, de toute taille et de toute forme juridique – y compris les fondations et les associations – qui embauchent, à compétence égale, des chômeurs de longue durée ou en fin de droit. En intégrant la formation dans les conditions d'octroi du label, M. Biesel a souligné que «l'on permet ainsi une adéquation entre les besoins des entreprises et les deman-

deurs d'emploi». En effet, si une entreprise souhaite se porter candidate pour l'obtention du label, elle devra avoir fait signer à un chômeur de longue durée, au moment du dépôt de la demande, un contrat de travail d'une durée indéterminée depuis au moins six mois. Ou alors avoir proposé au préalable une période de formation qualifiante d'au minimum trois mois, suivie de la signature depuis au moins trois mois d'un contrat de durée indéterminée.

C'est ce qu'a fait l'entreprise SCRASA SA. En engageant les 104^e et 105^e chômeurs de longue durée, elle est devenue la 65^e entreprise labellisée. Préalablement, elle a offert six mois de formation professionnelle qualifiante en collaboration avec l'office cantonal de l'emploi (OCE). Selon M. Bruno Momplot, directeur chez SCRASA SA, «c'est l'assurance de recruter des personnes d'expérience capables de transmettre leur savoir aux jeunes et d'assurer la continuité des règles de l'art».

LE LABEL, UN LEVIER PARMIS D'AUTRES

Le label «1+ pour tous» est un des outils utilisés pour combattre le chômage de longue durée. L'encadrement dès l'inscription au chômage favorise le retour rapide et durable en emploi. Cette prise en charge s'effectue par les conseillers et conseillères en personnel de l'OCE, qui délivrent non seulement des conseils, mais peuvent octroyer des formations après un diagnostic de la situation professionnelle



de chaque demandeur d'emploi. «Nous mettons tout en œuvre pour maintenir l'employabilité des chômeurs. Certains, pour des raisons purement conjoncturelles, ne peuvent réintégrer le marché du travail aussi facilement. Les cours attribués par l'office cantonal de l'emploi pendant la période de chômage permettent à ces candidat-e-s de rester motivés et concurrentiels», a souligné Mme Rochat.

(De gauche à droite) M. Bruno Momplot, directeur de Scrasa SA, Mme Isabel Rochat, conseillère d'Etat chargée du département de la solidarité et de l'emploi, et M. Eric Biesel, membre de la direction de la Chambre de commerce, d'industrie et des services de Genève.

PHOTO J.-P. DI SILVESTRO

*Département de la solidarité
et de l'emploi*



LE LABEL «1+ POUR TOUS»

Vous souhaitez rejoindre le cercle des entreprises labellisées¹ en luttant contre le chômage de longue durée? Vous trouverez toutes les informations utiles sur le site www.ge.ch/unpluspourtous.

Vous souhaitez être informé sur les nouveautés du label et montrer votre intérêt pour la lutte en faveur de l'emploi? Rejoignez la page Facebook d'«1+ pour tous» <https://www.facebook.com/unpluspourtous>.

COMMENT OBTENIR LE LABEL?

Le label s'adresse à toute entreprise (indépendant, fondation, association) basée à Genève, active depuis au moins trois ans, ayant engagé au cours des vingt-quatre derniers mois, pour

une durée indéterminée, un ou plusieurs chômeurs de longue durée. La démarche est très simple et gratuite: il suffit de remplir le dossier de candidature téléchargeable sur le site www.unpluspourtous.ch et le renvoyer à l'adresse indiquée sur le formulaire par courrier postal ou électronique. Le département de la solidarité et de l'emploi se charge de toute la partie administrative. Dès la décision favorable du comité d'attribution, l'entreprise reçoit les éléments de communication et bénéficie d'une visibilité sur le site Internet et la page Facebook dédiés.

¹ La liste est consultable sur le site web d'«1+ pour tous» et sur la page Facebook du label.